



Ecole primaire
8A, rue de l'Eglise
67280 URMATT
Tel: 03 88 47 34 55
ce.0672529K@ac-strasbourg.fr

Procès-verbal du Conseil d'école du Lundi 19 Février 2024

Personnes présentes :

Pour la municipalité : Mme Guillotin, conseillère municipale ;

Pour les parents d'élèves élus : Mmes Iller-Rathgeber, Oed, Kayser, Barthélémy, Straube, Michel M. Spohr et Peter.

Pour l'équipe éducative : Mmes Encoignard, Mme Petit, Mme Delacour enseignantes;

Mme Bleger, ATSEM ;

Monsieur le maire, Mme Ulrich, Mme Sarrazin-Marlaud, Mme Dericq, M. Hannou, sont excusés

Le procès-verbal du conseil d'école du 13 novembre 2023 a été approuvé à l'unanimité.

Les points à l'ordre du jour ont été abordés dans l'ordre.

1. Sécurité

Sécurité : Exercices Risques Majeurs (Tempête) 18/12/2023 et incendie le 22/01/2023 : les exercices se sont bien déroulés. Les élèves n'étaient pas prévenus pour l'exercice incendie. Pas de problème au niveau du bâtiment.

2. Vie de l'école

Effectif actuel de l'école : 110 élèves.

Radiation depuis le début de l'année : 4 (dont 1 en PS, 2 en GS et 1 en CM1)

Inscriptions en cours d'année : 3 (dont 1 en PS/MS, 1 en CM1/CM2 et 1 en CE2/CM1)

Mme Aude SARRAZIN-MARLAUD a repris la classe à mi-temps en janvier 2024 et est complétée par Mme Laetitia ANTONI qui avait assuré son remplacement en novembre/décembre. Une réunion avec les parents pour présenter la nouvelle façon de travailler a été organisée fin janvier.

Événements :

Sorties et Interventions:

CP au CM2

Concert Scolaire de l'Orchestre Philharmonique de Strasbourg au PMC le 30 novembre 2023

Ballet « Sérénade » à l'opéra de Strasbourg le 16 janvier 2024

CE2 au CM2 :

Visite de l'opéra le 30 janvier 2024

Visite du planétarium (à la même date) a été annulée car ils n'avaient pas un certain matériel.

PS à la GS

Sortie cinéma : « Maternelle et cinéma » au cinéma de Mutzig le 25 janvier 2024

Matinée au collège pour la classe de CM1/CM2 : le 23 janvier 2024 pour préparer « Maths sans frontières » et visiter le collège avec repas à la cantine.

Intervention Euro-voyageur pour les CM1/CM2 en février

Intervention autour de l'handicap sur la thématique des personnes aveugles en CM1/CM2 le 15/02/2024

Toute l'école :

Participation au marché de Noël d'Urmatt le 9 décembre 2023

Carnaval le 13 février avec beignets offerts par l'APE.

Distribution par la mairie de cadeaux pour Noël le 19 décembre 2023.

Les évaluations mi-CP ont eu lieu du 15 au 26 janvier 2023.

Réunion des délégués avec la directrice le 12/02/2024

Mouvement de grève : Grève le 1^{er} février avec 4 classes sur 5 fermées.

EPS

Interventions volley (décembre et début janvier) et basket (février/mars)

Événements à venir

Semaine des maths : semaine du 13 au 20 mars (toutes les classes de P.S au C.M.2), participation aux défis maths proposés par le Plan mathématiques 67 avec pour thème Maths à la carte. La classe de CM1/CM2 participera à Maths sans Frontières le 12 mars 2024 au collège de Mutzig.

Sortie Maternelle et cinéma : 19 mars

Semaine de la presse : Semaine du 18 mars.

Nettoyage de printemps : la date sera transmise

EPS :

Début du cycle natation le 5 avril les vendredis après-midi (jusqu'au 28 juin). Cinq séances pour les CE2/CM1 et cinq séances pour les CM1/CM2

Intervention Capoeira en mars (de la P.S au CM2)

Intervention tennis pour les maternelles aux beaux jours.

Photos de classe : mai 2024

Conseil d'école extraordinaire : 15 avril 2024 à la salle de l'Auroch à 18h00 avec les écoles de Niederhaslach et Oberhaslach.

3ème conseil d'école : 10/06 /2023

Coopérative scolaire :

Pas d'actions menées depuis le début de l'année.

La participation des familles sera déposée en février pour éviter trop de dépenses au même moment aux familles. Bonne participation des familles.

3. Renouvellement de la dérogation pour la semaine du 4 jours.

A la rentrée 2021, l'école d'Urmatt a sollicité une dérogation pour organiser les enseignements sur 4 jours avec des journées de 6h maximum. Cette dérogation a été accordée pour une durée de 3 ans. Une nouvelle procédure de reconduction pour 3 ans, à compter de la rentrée 2024 est nécessaire.

(cf. extrait du procès verbal pour le vote)

Renouvellement de la dérogation pour la semaine de quatre jours approuvé à l'unanimité.

4. Climat scolaire et coéducation

Depuis la rentrée, et comme chaque année, l'équipe enseignante a été confrontée à des situations conflictuelles entre élèves et est intervenue en invoquant les règles de vie et en utilisant les gestes habituels. Malheureusement, ces conflits entre élèves ont migré à l'extérieur de l'école et ont abouti à des conflits entre parents dont les enfants ont été parfois témoins ce qui a impacté le climat des classes et rendu difficile les actions des enseignants.

Des entretiens avec l'inspectrice, le maire et des réunions de conseil des maîtres, nous ont amené à reprendre le cadre dont nous disposons pour la gestion des conflits entre élève :

- Elaboration d'un document simplifié à présenter aux élèves et aux parents pour la gestion des conflits ;
- Utilisation de la méthode du message clair pour l'empathie;
- Elaboration avec les délégués de classe des règles simples à afficher dans toute l'école;
- Appui sur le règlement de l'école;

- **Tout conflit à l'extérieur de l'école ne relève pas de la compétence du directeur ou de l'enseignant;**
- Pour toute suspicion de harcèlement : application du protocole PHARe.

Une sensibilisation aux réseaux et aux écrans en classe et aux parents peut être envisagée. Eduquer à l'usage des écrans. Enfin, l'équipe enseignante rappelle qu'elle intervient dès lors qu'elle voit ou qu'elle est informée d'une situation de conflit entre enfants. Toutefois, certains enfants verbalisent à la maison sur des situations et la communication entre parents et enseignants est nécessaire.

5. Inscriptions et rentrée 2024

Inscriptions pour la 6^{ème}:

Pas d'information, pas de dates à ce jour.

La prévision de l'effectif pour la rentrée 2024 est de 105 élèves avec une tendance inférieure à ce chiffre car plusieurs radiations s'annoncent pour la rentrée 2024. Effectif limite : 96 élèves pour cinq classes.

Les inscriptions en mairie ont lieu en mars 2024.

Les rendez-vous pour les admissions à l'école débuteront le 04/04/2024 (des créneaux seront proposés).

Une réunion pour les futurs PS se déroulera courant du mois de juin.

Pour la rentrée 2024, la commande de matériel sera de nouveau mutualisée.

6. Auto-évaluation des écoles

L'auto-évaluation des écoles a pour but d'élaborer le nouveau projet d'école. Les écoles sont regroupées pour faciliter la réflexion et les échanges concernant les difficultés et besoins et ainsi trouver plus facilement les pistes de travail et les actions à mener. Notre regroupement est constitué des écoles d'Oberhaslach, de Niederhaslach et d'Urmatt.

Cette autoévaluation se déroule en plusieurs étapes :

- 1^{ère} étape : Réflexion et rédaction d'un rapport d'autoévaluation par les équipes éducatives (de septembre à décembre 2023)
- 2^{ème} étape : Observation réalisée par une équipe d'évaluateur externe avec la lecture du rapport puis une visite dans les écoles avec observations et échanges ciblées (mars 2024).
- 3^{ème} étape : Restitution des observations aux directrices des écoles puis à l'ensemble des acteurs des écoles lors d'un conseil d'école extraordinaire (avril 2024)
- 4^{ème} étape : Rédaction du projet d'école (2024-2025)

L'équipe d'évaluateurs externes constituée de :

- Madame Charvet, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Sélestat
- Monsieur Lienhart, Principal du collège de Wasselonne
- Mme Willhelm, CPC d'Obernai
- Monsieur Zilliox, directeur de l'EE Camille Hirtz

La journée d'observation aura lieu le mardi 12 mars dans toutes les écoles avec des observations dans les classes, des échanges avec les parents, les élèves et les équipes. Les parents qui le souhaitent pourront participer à un échange entre 8h et 9h30 à **Urmatt** pour les élémentaires et à **Oberhaslach** pour les maternelles. Un mot a été distribué le 19/02/2024.

Le conseil d'école extraordinaire se tiendra le 15 avril 2024 à 18h à la salle de l'Auroch

7. Journée sportive

Cette année, la journée sportive aura lieu sur une journée de classe (normalement le 14 juin) et sera une journée olympique inter-écoles avec les écoles de Niederhaslach et Oberhaslach. Une matinée devrait être organisée pour les maternelles. L'organisation est encore en cours.

8. Kermesse

La kermesse de l'école aura lieu le 28 juin de 17h30 à 21h avec un temps de spectacle puis un temps convivial avec restauration et jeux. La soirée sera organisée conjointement avec l'APE.

9. Réponses aux questions des parents :

Depuis le début de l'année scolaire, les enseignantes sont régulièrement absentes (nous ne jugeons pas leurs absences), nous remercions l'équipe éducative de la prise en charge des élèves dont les parents n'ont pas d'autres solutions que de les emmener à l'école. Cependant, nous nous inquiétons par rapport aux apprentissages des enfants, à leur manque de repères et de stabilité par tous ces changements... Nous nous posons la question s'il serait intéressant d'alerter l'inspectrice afin de faciliter les remplacements et si possible par le même professionnel à chaque fois ?

La situation concerne malheureusement toutes les écoles de la circonscription. Les absences courtes et imprévues ne sont malheureusement pas remplacées.

- Deuxième point : le droit à l'image

Cette problématique concerne essentiellement la mairie qui s'autorise à publier des photos des enfants sur le site internet de la mairie sans le consentement des parents. Serait-il possible de flouter les visages ? Prendre d'autres prises de vue sans les visages des enfants (les mains ? la classe ? les dessins ?) Il y a tant de moyens créatifs et originaux qui pourraient valoriser les actions de la mairie tout en garantissant la sécurité et la protection des enfants.

La demande est bien entendue et le respect du droit à l'image primordial. Les enfants ne seront donc plus pris en photo par l'école pour ce type de diffusion.

- Troisième point : l'accueil du midi à la rentrée 2024/2025 :

Lors du dernier conseil d'école nous avons évoqué la question du manque de place pour l'accueil au périscolaire à midi. Un certain nombre de parents s'interroge sur cette question à savoir s'ils auront une place pour la rentrée ou s'ils doivent envisager un changement d'école par manque de place et non par volonté ? Y a-t-il eu des avancées sur la question, un deuxième service est-il envisageable en utilisant un espace vide de l'école sur les temps de midi ?

Stationnement aux abords de l'école :

Suite au non respect du code de la route aux abords de l'école, une information sera faite aux familles. Une verbalisation sera mise en place par la mairie.

La séance est levée à 20h00

-
La secrétaire de session : C. Petit

La directrice : I. Delacour